

PROCES-VERBAL
de la réunion du CONSEIL REGIONAL du Comité de l'Orléanais
Vendredi 17 juin 2022 à Tours

En présence de M. Jean-Pierre GENESLAY vice-président, membre du bureau exécutif de la FFB

Emargements et vérification des pouvoirs (voir documents annexes)

17 clubs/ 40 présents ou représentés : Amboise, Blois, Bourges Avaricum, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Joué lès Tours, La Châtre, Langeais, Loches, Montrichard, Noyer, Romorantin, St Avertin, St Cyr sur Loire, St Jean de Braye, Tours.

Les membres du Bureau Exécutif : Mme Danchaud, présidente, Mme Fonds-Blet, vice-présidente, Mme Boire, trésorière, Mme Fleuriet, secrétaire générale, MM Dubouilh, Guénais et Opinel. MM Malbo, Robert et Siméon étaient excusés.

Mme Danchaud, présidente, ouvre la séance à 18h00

Rappel de l'ordre du jour (voir documents annexes, convocation)

1. Ratification du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2021

Le CR de l'AG 2020-2021 ne figurait pas parmi les documents envoyés aux présidents. Il convient de supprimer la phrase « *Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité* » (P 3) car la reprise étant très incertaine à cause du Covid, il n'avait pas été présenté de budget prévisionnel. Ce compte rendu modifié sera renvoyé aux présidents. (Voir annexe)

Sa validation sera soumise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

2. Trésorerie : (Mme BOIRE)

Lucette Boire présente une situation financière provisoire et la comparaison avec la saison 2018-2019, la dernière saison comparable.

- Recettes : Les 2687 licenciés (2800 avec les scolaires) comparés aux 3600 avant Covid constituent une baisse attendue de 25 % des recettes. Les reversements de tournois ont rapporté 17900 €.
- Charges :
 - Conformément aux recommandations du vérificateur aux comptes, les dépenses ont été réduites au maximum notamment en ce qui concerne le loyer, internet et le site internet.
- Le résultat négatif (- 11000 €) provient en grande partie du choix de reverser 8 € /licencié 2020-2021 et l'achat de détecteurs de CO2.
- Le Conseil Régional vote à l'unanimité la subvention de 1000€ aux clubs organisateurs de compétitions nécessitant la duplication de données. Elle sera versée rétroactivement aux clubs

ayant précédemment acheté une machine, sans subvention (Tours, Châteauroux, La Châtre et Bourges Avaricum).

Il n'est pas prévu de prêt en cas de panne (très rare).

- Le Conseil Régional approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de la saison 2020-2021.

- 3. Vie du Comité : (Mme DANCHAUD)

- Informations générales :

- Un nouveau club : Briare

- Le club de Montrichard est en cours de fermeture

- A noter les Portes Ouvertes très productives le 1^{er} mai au club de Tours.

Les inscriptions aux compétitions sont inchangées : elles se feront directement sur le site FFB, sauf pour la Division Nationale, le Dame et l'Interclub.

4. Actions des commissions :

4.1 Commission des statuts : (M MALBO, excusé)

En l'absence de P Malbo, le règlement Intérieur du Comité, préalablement envoyé aux présidents est examiné. Le Conseil rejette l'amendement concernant la possibilité d'ouvrir le droit de vote individuel aux licenciés. Il adopte la formule tout licencié peut assister à l'assemblée générale sans pouvoir participer au vote, le droit de vote appartenant aux seuls présidents de clubs. Le conseil rejette l'amendement prévoyant d'élire des membres catégoriels.

Pour le surplus, et sous réserve de ces modifications, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4.2 Commission enseignement et jeunesse : (M ROBERT, excusé)

Les deux commissions antérieures, Enseignement et Jeunesse se fondent en une seule. Le Conseil Régional approuve le choix de Jacques Gronier au poste de délégué jeunesse en remplacement de Mme Dubernard-Besse.

M Geneslay fait part de l'expérience de la mairie de Nogent regroupant des collègues et des lycées dans une démarche interrelationnelle. Il encourage la création d'un club « Initiative jeunes » au niveau Comité. Il inclurait les professeurs de mathématique formés (80 personnes).

Thierry de Luna APR : Il n'y aura pas de stage de Maître-assistant. Le stage de moniteurs a réuni 14 participants au BC-Tours en octobre, qui passeront l'oral le 18 juin.

Un stage de moniteurs pourra être organisé du 24 au 28 octobre 2022 soit à Tours, soit à Orléans.

En raison de la faible activité due au Covid, la somme allouée à la commission Jeunesse pour la saison 2021-2022 n'a pas été toute utilisée. Le Conseil Régional décide de compléter jusqu'à 10000 € l'allocation 2022-2023 pour la nouvelle commission Enseignement et Jeunesse.

4.3 Commission compétitions : (M OPINEL – M PROUX excusé)

Alain Opinel rappelle et commente les différents documents envoyés aux présidents. (voir annexes).

Jean-Pierre Geneslay (vice-président de la FFB) présente la nouvelle compétitions « Promotion » organisée sous forme de Challenges et en précise les conditions d'organisation.

Pour la saison 2022-2023, elle commencera en pratique au 1^{er} septembre. L'idée est d'amener à la compétition tous les joueurs qui n'y jouent pas encore (22000 // 45000).

- Tous les tournois de régularité seront pris en compte, quel que soit le nombre de tables et quel que soit le partenaire.

- Récompenser le plus possible de joueurs qui jouent en club.

- Avoir participé aux Challenges Promotion, n'empêchera pas de jouer aussi les compétitions Honneur.

Dans le calendrier des compétitions, des phases sont supprimées et des dates deviennent disponibles. Les responsables sont invités à se consulter par régions pour organiser les festivals. Le calendrier des compétitions 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

Mise à part l'organisation du Challenge Promotion qui sera précisée par la FFB dans les semaines à venir, le règlement des compétitions du Comité est adopté à l'unanimité.

Questions :

- Le Conseil Régional propose que la Coupe des Clubs prenne en compte les 5 meilleurs tournois au lieu de 7 et de sélectionner le maximum de personne.

- Tour de cadrage de la Coupe de France, en cours. Certains proposent de sélectionner les entrées par indice de valeur plutôt que par tirage au sort.

- Coupe des clubs multicentre : le comité regrette que l'information de la FFB sur la possibilité de mélanger les indices par centre ait été reçue tardivement, ne permettant pas à M PROUX de revenir sur l'organisation lancée et ce au détriment des 1^{ère} série du comité.

4.4 Commission financement : (Mme FONDS BLET)

Les différents documents ont été préalablement envoyés aux présidents. (Voir annexes).

- Le tarif de rémunération des arbitres et du remboursement des frais de compétitions est adopté à l'unanimité.

- Le tarif des frais de salles remboursés aux clubs organisateurs est adopté à l'unanimité.

- La part du Comité sur les PE est adoptée à l'unanimité

- la proposition de licence (32 €) est votée à l'unanimité.

- le tarif des compétitions est voté à l'unanimité.

- après discussion et délibération, le Conseil Régional fixe le remboursement des frais kilométriques à 0.45 € / km pour tous.

Remarques :

- La part Fédérale concernant RealBridge n'est pas encore connue.

- Il n'y aura pas de e-licence.

- Le Comité ne valide pas la prise de licence en ligne.

4.5 Arbitrage (M GUENAI)

- Une remise à niveau a été organisée pour les candidats qui n'avaient pas pu suivre correctement les stages de formation d'arbitres de clubs (Covid). Une autre sera mise en place pour ceux qui n'ont pas pu passer l'examen.
- Le Comité disposera de 3 nouveaux arbitres de Comité : MM Chamorin, Malbo et Moure.
- Deux arbitres terminent leur formation pour être arbitres fédéraux : Mme Danchaud et M Proux.
- M Faure est actuellement en cours d'examen probatoire pour le grade d'arbitre national.

Si le nombre de candidats est suffisant des dates seront proposées pour un stage d'arbitre de club 2022-2023.

-Journée des arbitres : samedi 24 septembre à l'ABO.

4.6 Commission communication et développement : (M SIMEON, excusé)

L'agenda sera publiable dans la première quinzaine de juillet et sera distribué dans la foulée.

La secrétaire s'entraîne à l'utilisation et la mise à jour du site internet conçu par Sport-Région (cotisation annuelle 72.20 €).

4.7 Commission des Challenges (M DODILLE, excusé)

Daniel Dodille reprend la présidence de cette commission qui devient la commission des challenges.

La saison du challenge Michel PAPIN se terminera par le tournoi du 26 juin. La commission fera le classement les 27 et 28 juin. Le nombre de festivals pris en compte sera de 3 (au lieu de 5). Le conseil régional vote la modification du règlement du challenge Michel PAPIN pour la prise en compte d'1/3 des tournois joués dans la saison pour faire participer le maximum de joueurs aux festivals.

Les organisateurs de festivals sont invités à envoyer leurs dates le plus rapidement possible pour publication sur l'agenda.

Page 3 sur 3

4.8 Date et modalités de l'assemblée générale et de l'assemblée générale élective de septembre 2022

- **AGO** : le vendredi 23 septembre 14h30 à l'ABO
- **AG élective** à 16h30.

5. Questions Diverses

- J-P Geneslay : il n'est pas possible de généraliser l'association de joueurs de deux comités différents (cf règle liée à l'Interclub), mais elle est toujours possible par accord des comités.
- Il est possible dans certaines conditions de regrouper des comités (après accord) dans certaines compétitions.
- Les PE distribués sur RealBridge ne seront pas modifiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôture la séance à 21h30.

Fait à Tours le 28 juin 2022

La secrétaire

Simone FLEURIET,

La Présidente

Mauricette DANCHAUD